

De l'exclusion à l'opportunité : promouvoir l'équité et la justice raciale dans le sport canadien

Janelle Joseph (2025). *Équité et justice raciale dans le sport et les loisirs : obstacles, opportunités et appels à l'action au sein du système sportif canadien*. IDEAS Research Lab et Centre de documentation pour le sport. Mandaté par le Réseau canadien pour l'équité et la justice raciale (RCEJR). [Lisez le rapport complet.](#)

Le racisme systémique, la discrimination et l'héritage colonial continuent d'affecter la participation et le vécu sportif des personnes racisées au Canada. Les inégalités persistantes privent nombre d'entre elles des bienfaits sociaux du sport et de ses effets bénéfiques sur la santé. Néanmoins, des possibilités concrètes de transformation existent et doivent être soutenues grâce à des solutions ciblées ancrées dans les communautés, à la diversification du leadership et à des actions antiracistes.

Les personnes racisées au Canada ont moins accès au sport et à ses bienfaits

Exclusion historique

- Certain·e·s athlètes racisé·e·s ont percé les barrières raciales, sans pour autant ébranler l'exclusion systémique.
- Les communautés noires, autochtones, est-asiatiques et sud-asiatiques ont développé des cultures sportives parallèles tout en demeurant exclues du courant dominant (p. ex., Coloured Hockey League, Asahi Baseball)

Taux de participation

- Selon une enquête Vividata de 2024, seuls **14 % des Canadien·ne·s racisé·e·s** déclarent pratiquer régulièrement un sport, un **taux inférieur à la moitié de celui des Canadien·ne·s non racisé·e·s (35 %)**.
- Les Canadien·ne·s racisé·e·s **commencent à faire du sport plus tard** (10,2 ans) que leurs pair·e·s non racisé·e·s (8,5 ans).
- Les taux de pratique sportive varient considérablement d'un groupe à l'autre, mais **les écarts entre les genres sont plus prononcés dans les groupes racisés**.
- Les résultats indiquent clairement la nécessité de développer des programmes ciblés.

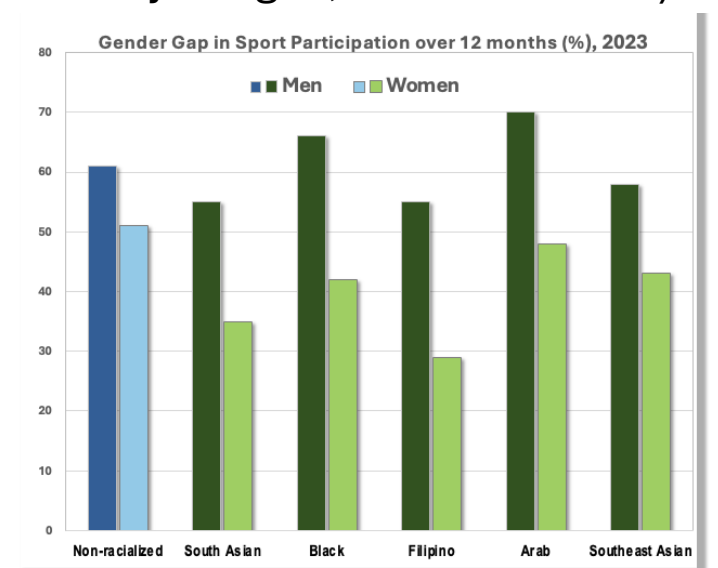


Fig. 1, adaptée de Statistique Canada, 2023

Les obstacles se cumulent et se recoupent

Accès limité aux ressources

- Les ménages racisés sont **touchés de manière disproportionnée par la pauvreté**, ce qui limite leur accès aux sports payants.
- Les **nouveaux arrivants sont confrontés à des obstacles supplémentaires** : manque d'information, méconnaissance de la culture et barrières linguistiques.

Discrimination et racisme manifeste

- Près d' **une personne sur cinq a été victime ou témoin d'un traitement injuste dans le sport communautaire**, et plus d'une sur trois n'a pas réagi ou n'est pas intervenue (Statistique Canada 2024).
- Les **insultes raciales, l'arbitrage partiel, les microagressions et les stéréotypes** ont un impact sur les athlètes racisé·e·s dans toutes les régions.

Racisme systémique dans les politiques et les structures

- Les pratiques d'embauche, les exigences en matière de bénévolat et les parcours d'avancement excluent souvent de fait les personnes racisées.
- Les communautés autochtones sont confrontées à des obstacles structurels liés au sous-investissement, à l'isolement géographique et aux systèmes coloniaux.

Manque de représentation dans les instances dirigeantes et les médias

- Le manque de personnes racisées et d'expériences vécues du racisme aux postes de direction (p. ex., il n'y a pratiquement pas de directeurs sportifs racisés en Ontario) **limite la capacité de prise de décisions antiracistes et culturellement pertinentes**.
- Les **lacunes** en matière de **représentation** dans les postes d'entraîneurs, d'administration et dans les médias **réduisent** les possibilités d'**appartenance et de mentorat**.



Pour **parvenir à la justice raciale**, nos systèmes sportifs doivent :

- dépasser l'inclusion symbolique pour aller vers une répartition équitable des ressources
- améliorer le pouvoir décisionnel et l'application des politiques antiracistes
- créer des environnements sportifs culturellement positifs

Recommandations

1. Élargir l'accès grâce à des investissements équitables

- Financer des recherches sur les nuances entre les groupes raciaux, sur les inégalités croisées, ainsi que sur les obstacles et les besoins en milieu rural et en milieu urbain.
- Financer des programmes dirigés par la communauté et fondés sur la culture dans les quartiers racisés et mal desservis.
- Subventionner l'équipement, le transport et l'accès aux installations afin d'éliminer les obstacles financiers liés à la participation.

2. Transformer la gouvernance et le leadership

- Exiger des plans d'équité raciale, la collecte de données démographiques raciales et des pratiques d'embauche transparentes.
- Augmenter la représentation racisée dans les postes d'entraîneurs et d'arbitres, ainsi que dans les conseils et l'administration sportive.

3. Renforcer les politiques et la responsabilité en matière de lutte contre le racisme

- Mettre en place une formation obligatoire à la lutte contre le racisme pour les entraîneurs, les responsables, les administrateurs et les bénévoles.
- Créer des mécanismes de signalement clairs et des conséquences pour les incidents racistes.
- Cesser l'utilisation de toutes les mascottes autochtones restantes et établir des partenariats durables avec les peuples autochtones.

4. Faire progresser l'inclusion des filles racisées, des femmes et des participant·e·s 2ELGBTQ+

- Investir dans des espaces sûrs, le mentorat et des parcours de participation respectueux des réalités culturelles, en mettant l'accent sur les filles racisées et les jeunes non binaires ou trans.

5. Centrer l'autodétermination autochtone

- Collaborer avec les communautés autochtones au développement des infrastructures, à l'élaboration des programmes, aux parcours de leadership et à la reconnaissance des athlètes autochtones.
- Aligner les politiques sportives sur les appels à l'action de la CVR, en particulier l'appel n° 87.

6. Amplifier l'activisme et célébrer les modèles de références

- Mettre en lumière les contributions des athlètes racisé·e·s à travers l'histoire et dans le sport contemporain.

« La lutte contre le racisme dans le sport canadien ne se limite pas à des actions individuelles, elle exige un changement systémique à tous les niveaux du sport, de la base à l'élite. »

- Rapport, p. 30